



# Assemblée générale

Distr. limitée  
4 avril 2025  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dix-neuvième session

Points 13 et 75 a) de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes  
issus des grandes conférences et réunions au sommet  
organisées par les Nations Unies dans les domaines  
économique et social et dans les domaines connexes**

**Les océans et le droit de la mer : les océans et le droit  
de la mer**

**Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale**

**Accréditation et participation d'organisations  
intergouvernementales à la Conférence des Nations Unies  
de 2025 visant à appuyer la réalisation de l'objectif  
de développement durable n° 14 : conserver et exploiter  
de manière durable les océans, les mers et les ressources  
marines aux fins du développement durable**

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution [78/128](#) du 18 décembre 2023 et prenant acte de la note du Secrétariat<sup>1</sup>, décide d'accréditer les organisations citées dans ladite note et de les inviter à participer aux travaux de la Conférence des Nations Unies de 2025 visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable en tant qu'organisations intergouvernementales ayant statut d'observateur, conformément au paragraphe 14 de l'annexe II de sa résolution [78/128](#).

---

<sup>1</sup> [A/79/850](#).

